

banques, demanda l'insertion dans l'acte fédéral d'une clause qui rendit la nouvelle compagnie responsable de la réclamation de M. McFarlane pour des travaux réellement exécutés dans le temps.

Au cours de son argumentation, M. Barwick insinua que si l'occasion lui en était offerte, il pourrait prouver que sur l'argent qui aurait dû servir à payer les dettes de la compagnie, \$100,000 avaient servi à des fins politiques. En dépit de l'opposition de certains sénateurs, le comité décida de procurer à M. Barwick l'occasion de faire cette preuve.

L'enquête rencontra dans sa marche des obstacles aussi nombreux que variés. L'honorable M. Pierre Garneau, qui agissait comme premier ministre et trésorier provincial intérimaire quand le *job* fut bâclé, refusa de se présenter devant le comité et d'y donner son témoignage. Plusieurs employés du gouvernement de Québec, qui avaient été mêlés à la transaction en leur qualité officielle, reçurent des ministres de Québec la défense d'obéir aux *sub-paenas* du Sénat. M. Armstrong, le principal témoin dans l'affaire, refusa d'abord de répondre, mais finalement se décida à faire des révélations complètes. Ces révélations créèrent une surprise et indignation générales.

M. Pacaud et quelques autres personnes compromises levèrent le pied et s'enfuirent à l'étranger.

\* \* \*

Voici la substance des faits révélés par M. Armstrong et autres.

Durant la session d'hiver de 1890, la législature de Québec